

C'était en Mai 1871. Paris était aux mains des insurgés. La Commune siégeait à l'Hôtel de Ville où flottait le drapeau rouge. Quelques semaines plus tôt, fuyant l'émeute, M. Thiers et son gouvernement s'étaient réfugiés à Versailles, abandonnant aux caprices d'une poignée d'extrémistes une population dont les nerfs avaient été mis à vif par six mois de siège, la famine et la capitulation.

Il leur avait aussi abandonné l'hôtel qu'il avait fait construire, au 27 de la place Saint-Georges, pour y abriter ses collections. Là, se trouvaient les reliures de prix et les manuscrits rares qui voisinaient avec les bronzes anciens, les laques de Chine et les soieries d'Orient.

La plume de Rochefort l'avait aussitôt signalé à l'attention de la Commune qui avait fait poser les scellés et ordonner des perquisitions.

Au début de mai, les troupes versaillaises poursuivaient l'encerclement méthodique de la capitale insurgée. Dans la nuit du huit mai, l'assaut final approchant, Thiers fit poser des affiches invitant les Parisiens à pactiser avec l'armée régulière, lorsqu'elle entrerait dans la ville.

La fureur des insurgés fut à son comble. Réunis en comité de Salut Public, le torse barré de l'écharpe rouge frangée d'or, les membres de la commune prirent aussitôt la décision que dictait leur vandalisme : la maison du sieur Thiers, serait rasée, ses biens saisis.

Arnaud, Eudes, Gambon et Ranvier signèrent l'acte qu'ils datèrent, en héritiers des Jacobins, du 21 floréal an 79. L'arrêté fut transmis pour exécution, au citoyen Fontaine ; puis le Comité passa à un autre projet qui visait au déboulonnement de la colonne Vendôme.

Agé d'une cinquantaine d'années, le citoyen Fontaine, s'était signalé, sous l'Empire, par la fabrication clandestine de bombes portatives du type de celles qui servirent à Orsini. Les tâches dont le chargeait la Commune et dont il

s'acquittait avec zèle justifiait le titre que lui donnait un de ses collaborateurs :
« Le citoyen confisicateur en chef. »

Homme d'ordre, Fontaine prit aussitôt un décret qui ordonnait le déménagement et la démolition de l'hôtel du « sieur » Thiers. Le linge serait mis à la disposition des ambulances, les livres et les objets d'art envoyés aux bibliothèques et aux musées nationaux et le mobilier vendu aux enchères « au profit des victimes de la guerre infâme que fait l'ex-proprétaire de la place Georges. »

La presse de la Commune commenta l'évènement comme un triomphe. Félix Pyat demanda dans « Le Vengeur » que l'on ne conservât de la maison de celui dont les canons bombardaient les retranchements des Fédérés qu'une seule pierre, sur laquelle serait gravé : « Là fut la maison d'un Français qui brûla Paris . »

A Paris, la maison de la Place Saint-Georges s'apprêtait à vivre ses dernières heures. Il faisait chaud. Une foule nombreuse s'était massée place Saint-Georges. Les femmes avaient ouvert leurs ombrelles ; les hommes étaient en vêtements clairs. On aurait presque oublié la guerre et la terreur, si on n'entendait résonner au loin le canon.

Des murmures hostiles accueillirent les quatorze voitures de déménagement qui vinrent se ranger devant la maison. On savait déjà, dans le quartier, que les perquisitions précédentes s'étaient transformées en pillage, que des ménagères s'étaient disputées le linge brodé de Mme Thiers, que l'inventaire de la cave avait tourné à la bacchanale et que l'on cédait pour vingt sous, dans le quartier, du madère et du vin vieux dont on ne cachait même pas la provenance.

A l'hôtel de ville on commençait à se soucier de la destination des collections du « parricide ». « Elles sont dignes des musées, affirmait le peintre

Gustave Courbet. Voulez-vous qu'on les transporte au Louvre ou à l'hôtel de ville, ou voulez-vous les faire vendre publiquement ? »

Devant l'inquiétude de Courbet, le citoyen Protot, qui avait assisté au déménagement, tint à préciser que « les petits bronzes arriveraient en bon état au garde-meuble.

Le déménagement avait été assez facile, mais la démolition s'annonçait moins aisées. Les ouvriers du bâtiment ayant refusé leur concours, l'embarras était extrême. La réprobation se lisait dans les regards. Le 12 mai, rien n'était commencé.

Le lendemain, comme la situation s'éternisait, les Vengeurs de Flourens allèrent réquisitionner une équipe de paveurs et sous la menace des armes les obligèrent à porter les premiers coups de pioche.

« Ce que vous faites détruire là, leur cria un homme en blouse, on le reconstruira demain... et avec notre argent.

Déjà les ardoises volaient... Le toit est mis à jour et laisse voir les voliges. Les jours qui suivirent, la démolition continua. Des fédérés en blouse et en képi relayèrent dans leur tâche les paveurs défaillants.

Pendant ce temps, la situation des Fédérés s'aggravait. Les Versaillais accentuaient leur pression. Le 22 mai, les Versaillais entraient dans Paris par le Point-du-Jour. La semaine sanglante commençait. Devant la menace de l'arrivée de la division Clinchant, les fédérés abandonnèrent la place Saint-Georges.

De l'hôtel de Thiers, il ne restait que les murs du rez-de-chaussée.

L'Assemblée nationale vota la reconstruction de la maison Thiers, aux frais de l'Etat, c'est-à-dire du contribuable. Thiers récupéra la majeure partie de ses collections. Les années passèrent, Thiers mourut au mois de septembre 1877. En 1905, l'hôtel devint la propriété de l'Institut qui en fit l'annexe de sa bibliothèque d'histoire contemporaine. Elle est aujourd'hui Fondation Dosne-Thiers.